Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 2 Safar 1444
30 Août 2022

N° 102

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1838**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1839**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1843**
Homologation de résolutions **1843**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1843**
Avis aux créanciers..... **1849**
Convocations
Sociétés anonymes **1849**
Sociétés à responsabilité limitée **1851**
Autres sociétés **1852**
Divers
Avis au public..... **1852**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société SOCOMAC - SARL

Capital : 10 000

Siège social : 58 Rue Echéme 2ème Etage App B4 1002 Tunis

MF : 1559756/X

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire et enregistré à la Recette des Finances de Nelson Mandela le 01/7/2020 sous le n°20802034 quittance M050366. Dont un exemplaire du PV a été déposé au Registre national des Entreprises, le 01/9/2020 il a été décidé la nomination de Mr Khadhraoui Marwen gérant de la société.

2022R02114SRLB2

Dissolution d'une société et nomination d'un liquidateur

En vertu de l'AGO tenue le 13/6/2020 dont le PV a été enregistré à la recette des finances de MEGRINE le 26/6/2020 sous le n°20701848 : les associés ont décidé la dissolution de la société MEDFROID Sarl identifiant unique n°1315798F et la nomination de Mr Lotfi Trabelsi titulaire de C.I.N n°05121497 domicilié à Mégrine 36 avenue Habib Bourguiba comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus.

Un exemplaire de ce PV a été déposé au registre national des entreprises sous le n°202268834 le 24/8/2022.

2022R02123SRLB2

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

Du 02 Juin 2022

SOCIETE IMPACT NUTRITION

SARL au capital de : 500 000 dinars

Siège social : 28B Rue Alain Savary Bhar Lazreg - La Marsa

IU : N°1461746J 000/A/M

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 02 Juin 2022, enregistré à la recette des finances 1er bureau Tunis en date du 24 Juin 2022 sous le n°22802984 Quittance 4924 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises Ariana le 18/8/2022 sous le n°202267459 il a été décidé ce qui suit :

- Les associés décident l'augmentation du capital de 100 000 dinars à 500 000 dinars par incorporation d'une partie des résultats reportés arrêtés au 31 décembre 2021.

2022402124SRLB2

SOCIETE DE COOPERATION ECONOMIQUE

SOCOOPEC

S.A.R.L au capital de 50.000.000 Dinars

Siège social : 66, Avenue de Carthage Tunis

Identifiant unique : 0001395P

Affiliation CNSS : N°00027497/46

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 Juillet 2022 enregistré à la recette des finances Av. de la gare Tunis le 2 Août 2022 sous le n°22504246 Q. n°53038, et dont un exemplaire a été déposé à l'RNE, le 19 Août 2022 dossier n°202267667, les associés ont décidé l'augmentation du capital d'un montant de 19.200.000DT par incorporation de réserves et la création de 1.920.000 parts sociales gratuites.

2022402128SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Dissolution anticipée de la société

Nomination de liquidateur

Société UP TO TRAINING

SUARL au capital social : 1 000 Dinars

Siège social : 3, Bis rue Farid Ghazi

Borj Louzir 2037 - Ariana

Identifiant Unique : 1265292 D

En vertu du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique du 5/8/2022, enregistré à la recette des finances à Borj Louzir - Ariana le 5/8/2022, sous le n°22502467 quittance n°60677, dont deux exemplaires ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises guichet central en date du 22/8/2022 sous le n°202268081, il a été décidé :

- La dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation;

- La nomination de Mr. Sami Saadia en qualité de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus;

- La fixation du siége de la liquidation au 3, Bis rue Farid Ghazi Borj Louzir 2037 - Ariana.

Les créanciers de la société, doivent produire leurs titres de créance entre les mains du liquidateur au siège de la liquidation sis à l'adresse sus indiquée, et ce, dans un délai de 30 jours à partir de la parution du présent avis.

2022402122SRUB2

AUTRES SOCIETES

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Electorale de la

Société Coopérative des Services Agricole "el faouz" 2019/2020

S.M.B.S.A «EL FAOUZ» CHORBANE

Siège : Route Bouaziz - El Jem

MF : 0025165/E

Le 20 octobre 2021 et après avoir terminé les critères légaux, le procès général du vote a été commencé pour les années financières 2019/2020, et après avoir lu les deux rapports littéraires et financier et après discussion et débat l'accord a été mis sur les points suivants :

- Rapport littéraire et financier des années financières 2019/2020.

- Le bénéfice financier des années financières 2019/2020.

- Caisse des crises.

- Avoir une commission des avis.

Monsieur Moncef Mahmoud a été accepté à la candidature des membres du conseil administratif malgré le retard pour déposer son dossier de candidature.

Les résultats du vote sont les suivants :

- Messieurs : Moncef Ben Mahmoud, Salem ben Ahmed Sbiha, Slimene Sghaier el Ifa, Ameur Ben Braiek et

Lassaad Ben Mouhamed Echaouch et Moufid Amri sont les membres du conseil administratif.

Monsieur houssine Ben Mahmoud et Waal Ben Louhichi ont été exclu en tant que candidat.

Monsieur Taoufik Echahed a été élu le PDG, son vice président était monsieur Ameur Briek, monsieur Abdelatif Allouch était le trésorier, monsieur Moncef Mahmoud était le secrétaire général.

Il a été enregistré dans la RNE le 6/12/2012 sous n°2021p43266450 et dans la recette des finances le 8/11/2021 sous n°Mo19401/218ص639.

2022S00984SODB2

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE NOUR

Société Civile

Au capital de 4.500.000DT

Siège social : 11 Rue Nicolas Béranger El Ouardia Tunis

Identifiant unique : 0512716D

Affiliation N°349952-73

Suivant acte de cession des parts sociales en date du 26 Mai 2022 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 28 Juin 2022 sous le n°22103044 quittance n°5005 Mr Moncef Ben Haj Yahia a cédé 200 parts à Mr Mehdi Ben Haj Yahia. Cette cession a été approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 26 Mai 2022. Une copie de l'acte de cession des parts et du PV de l'AGE ont été déposées à l'RNE le 10 Août 2022 sous le n°202264922.

2022402127SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances de Boumhel le 19/8/2022 sous le n°22202477 quittance n°M055113 Mr Mohamed Aziz Chedly Arfaoui a vendu à Mr Mohamed Bilel Rezgui tout le fonds de commerce exploité comme Café «Plaza Café» sis au n°20 Avenue de l'Environnement - Tunis.

Toute opposition devra se faire entre les mains de Maître Monia El Abed avocat son cabinet sis au 21 avenue des Etats Unis - Tunis pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux La Presse et Essahafa du 24/8/2022.

2022T00929FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat rédigé par Maître Mahfoudh Guerbbaa, Avocat daté le 01/8/2022, enregistré à la recette des finances El Mourouj le 19/8/2022, enregistrement 22203426, Quitt M036501, Sofien Mahdoudi, sis Cité Ahd El Jadid Sbiba CIN n°08566260 a vendu à Hichem Abouda, sis au 19 Rue du Soudan Tunis, CIN n°05184079, le fonds de commerce sis à n° 3 Rue Hédi Nouira Res Nejma EL Mourouj 1, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions doivent être adressées dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la publication au JORT au domicile de Me Mahfoudh Guerbaa sis au 25 Rue d'Angleterre Bur n°26 Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk du 24/8/2022.

2022T00930FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Midoun le 5/8/2022 quittance n° M055505, enregistrement n°22202683, Madame Laila Fassatoui, son matricule fiscal n°987705/L, CIN n°05747792 délivrée le 28/6/2005, a vendu à Monsieur Nazih Ben Jemaa titulaire de la cin n°08630443 délivrée le 27/01/2021 le fonds de commerce destiné pour la vente des parfums, tabacs, promosport et centre de taxiphone sous le nom «Magasin El hana» et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à rue Amilcar Midoun Jerba.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Monsieur Nazih Ben Jemaa demeurant à rue amilcar Midoun Jerba dans un délai de 20 jours à compter de la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée le 18/8/2022 aux journaux le Temps et Essabeh.

2022T00931FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 27/7/2022 enregistré à la recette des finances de la Marsa le 2/8/2022 sous le numéro 22204768 Rached Ben Salah a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments exploité dans le local sis au 44 Rue Zine Ben Achour La Marsa à Raja ben Salah .les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local sis à 44 Rue Zine Ben Achour La Marsa dans un délai de 20 jours de la date de la publication au Jort.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien le 20/8/2022.

2022R02109FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 31 mai 2022 enregistré à la Recette des Finances de La Marsa - Tunis le 24 juin 2022 sous le numéro 22604030 Quittance n°78049 la société «VILLA PARADISO TUNISIE» Sarl immatriculée au Registre National des Entreprises sous le numéro 1701029X; a cédé à Monsieur Khaled Ben Habib Bouslama, titulaire de la CIN n°06326704, la totalité du fonds de commerce exploité dans les locaux sis au 18 rue Tanit Gammarth - Jbel Khaoui dénommé «VILLA PARADISO TUNISIE».

Toutes les oppositions seront acceptées auprès du Cabinet de Maître Mohamed Jed Mrabet, avocat près la cour de cassation sis à la rue du Lac Léman, Immeuble «Regency» bloc C, 1er étage, bureaux 105 -106-107 Les Berges du Lac I, 1053 - Tunis dans un délai de vingt (20) jours à dater de la date de la publication de la présente vente au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Les oppositions hors délai ne seront pas acceptées.

Cet avis a été publié aux journaux du Quotidien et Al Chourouk en date du 02/7/2022.

2022R02112FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Hammam-lif le 17/8/2022 sous le numéro 22201635 quittance n°M047071, Madame Asia Boulakbech a vendu la totalité d'un fonds de commerce destiné à vendre les articles bureautiques, sis à l'avenue Taieb M'hiri n°18 Hammam-lif, à Madame Dorsaf Nasr.

Les oppositions auront lieu chez l'adresse du local dans les 20 jours de la publication au journal officiel.

Cette vente a été publiée au journal «Achourouk» du 23/8/2022.

2022R02115FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Béja n°22204816 Quittance M049818 Madame Aziza Bent Mohamed Boukari, CIN 02121813, a vendu le fonds de commerce consistant en la vente en détail des produits alimentaires et vente des produits alimentaires générales sis à Rue El Beji Elefriki qui croise le Boulevard 18 janvier 1952 Béja, enregistré au RNE 0834055/ C, avec Tous ses éléments corporels et incorporels à Mr Kamel Ben Ibrahim Elkhedhri, CIN 02267362.

Les oppositions doivent être faites entre les mains du vendeur à l'adresse du local indiqué ci-dessus, dans un délai de 20 jours à compter de la diffusion du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 23/8/2022.

2022R02116FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP, en date du 10 août 2022 enregistré à la recette des finances Cité Ettadhamen, le 17 août 2022, n° de quittance M074151, sous le n°22203299, Mr. Salah Salah Eddine titulaire de la CIN n°04594099 a vendu à Mr. Moncef Ben Bhar titulaire de la CIN n°05206860 et Mr. Ahmed Ben Abdennebi titulaire de la CIN n°08128994, le fonds de commerce destiné pour restaurant sis à la route de Bizerte km 9 Mnihla 2094. A noter que l'acte de vente du fonds de commerce a été publié dans les journaux Achourouk et le Quotidien le 24/8/2022.

Les oppositions auront lieu chez l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sus-indiqué durant les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au JORT.

2022R02120FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suite à un acte enregistré à la recette des finances Jemmal le 16/8/2022 n°22201615 quittance n°M061301 cession du fonds de commerce Boulangerie El Baraka à rue Sidi Abdessalam n°90 Jemmal Monastir de Madame Souad Ben Khalifa Jeidane titulaire de matricule fiscal 1085076V à monsieur Hassane Ben Salah Arfaoui et monsieur Abd el Aziz Ben Ali Mefteh.

Les oppositions doivent être faites chez l'avocat monsieur Fathi Attia Rue Chedli Kallala Monastir.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 21/8/2022.

2022S00983FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p en date du 10/8/2022 enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 19/8/2022 sous le numéro 22202714 monsieur Mohamed Ben Salem Ben Mahmoud Abdlkefi titulaire de la CIN n°07688899 a vendu à monsieur Fraj Ben Mohamed Ben Fraj Mtir titulaire de la CIN n°06931500 la totalité de fonds de commerce sise à rue Jalloul Ben Chrifa Khzema Sousse avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur monsieur Fraj Ben Mohamed Ben Fraj Mtir au local concerné dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée au journal Achourouk le 25/8/2022.

2022S00985FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 01/7/2022 enregistré à la recette des finances d'Akouda le 6/7/2022 n°22202486 quittance n°M026512. La Société fils el Chargui et associés représentée par sa gérante Khdija Haj Hsan Thabet titulaire de la carte d'identité n°06773237 a vendu à Mohamed Bechir Ben Nia titulaire de la carte d'identité n°08487113 un fonds de commerce situé route principale n°1 Akouda moyennant la somme de 30.000.000 toute contestation doit être à l'adresse de l'acheteur à la rue Farhat Hached Kalaa Kbira. Cette annonce est publiée au journal Echourouk.

2022S00986FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant Acte de don d'un fonds de commerce en date du 8/8/2022, rédigé par l'huissier de Sousse le Maître Naila Sakhri et le Maître Ines Romdhane, enregistré en date du 12/08/2022 à la recette des finances Rue de l'indépendance Sousse sous Quittance n°M043720, Mr Salah Laridh, titulaire de la CIN n°02805732, a cédé en tant que don à sa femme Mme Imen Jmour, titulaire de la CIN n°05552591, la totalité du fonds de commerce du local commercial, destiné Café «Salon de Thé» sise à Rue de l'indépendance n°4 - Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur au local concerné, dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au Jort.

2022S00989FCCC2

Bureau de Maître Adel Hnich Avocat

Avenue 2 Mars Immeuble Jandoul Mahdia

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Adel Hnich (Avocat) le 9/8/2022 et enregistré à la recette des finances de Mahdia par le récépissé n°49267 le 9/8/2022, un fonds de commerce situé à l'avenue Hbib Bourguiba Regiche Mahdia (vente de vêtements) Imen bent Rchid Karkar domiciliée à Mahdia a vendu à l'acheteur nommé Mouhamed Ben Rchid Karkar domicilié à Zgana n°923

El Zahra Mahdia toute opposition doit être faite chez l'acheteur à l'adresse de son domicile dans vingt jours de la date de publication du journal officiel de République Tunisienne. Cette vente est publiée au journal Achourouk le 23/8/2022 sous n°622/297.

2022S00993FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP enregistré à la recette des finances Mahdia le 30/3/2022 quittance n°M022145, n° d'enregistrement 22201167; les héritiers de Mansour Drira ont vendu à Arbi Halouani. La totalité du fonds de commerce pour une activité de commerce, avec tous les éléments corporels et incorporels seulement sis à place premier Mai Mahdia.

Les oppositions doivent avoir lieu dans les vingt jours qui suivent la publication du présent avis au JORT entre les mains de l'acheteur sis à la Rue école coranique Borj erras Mahdia.

Le présent avis a été publié au journal Alchourouk du 9/4/2022.

2022S00998FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté 17/8/2022 enregistré à la recette des finances de Monastir le 18/8/2022 sous n°22204990, reçu n°M051429 les héritiers de Abdelsallam Harzallah sa veuve Naima Bel Haj Youssef CIN 04182662 pour son compte et pour le compte de ses fils Firas, Zouhour Harzallah CIN 06978230, Ali Harzallah CIN 06994964 ont cédé Monsieur Fraje Debbabi, C I N 06859280 la totalité du fonds de commerce exploité dans le local n°34 sis au Chraka Monastir. Toute opposition au paiement du prix doit être adressée à Maître Mzali Ali qui a désigné son domicile élu rue Chedlly Kallala Monastir.

Un extrait de cette annonce est publié au journal Achourouk du 20/8/2022.

2022S00999FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 10/8/2022, enregistré à la R.F route de Tunis Sfax le 16/8/2022 quittance n°M082163 enregistrement n°22202484; Monsieur Wassim Benchiha titulaire de la CIN n°11073420 son adresse est à route Saltnia km 6 Sfax a vendu à Monsieur Achraf El Ferjani titulaire de la CIN n°11099448 sis à route Saltnia km 4.5 Sfax le Fonds de commerce sis à route Saltnia km 6 Sfax et qui a comme activité station de lavage des voitures et non immatriculé au R.C.

Toutes personnes voulant former opposition au payement du prix de la vente durant les 20 jours suivant l'insertion de cette annonce au J.O.R.T doivent s'adresser à Hamed Ben Ammar titulaire de la CIN n°05399972 sis à route Gremda km 1.5 Sfax, domicile élu où est déposé une copie légale du contrat de vente.

Cet extrait est publié aux journaux le Quotidien n°6577 et Echourouk n°11301 du 19/8/2022.

2022X01063FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Etude Maître Koubaa Mohamed Anis

Avocat à la cour de cassation

Par acte de vente sous seing privé rédigé par Maître Mohamed Anis Koubaa, avocat à Sfax, en date du 23 juin 2022 enregistré à la recette des finances El Menzah 9 le 12/8/2022 quittance 80311 enregistrement 22202796. La société TAYBA, enregistré au registre national des entreprises sous le n°Z1187566 dont le siège social est sis à Rue Taher Ben Ammar n°40 Menzah 9 Tunis 1013, vend à La société AL BAYT AL DIMACHKI, enregistré au registre national des entreprises sous le n°1682911 G dont le siège social est sis à 15 Rue Abdelhamid Ibn Badis Alain Savary 1002 cité El Khadra Tunis, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au magasin situé au 40 Rue Taher Ben Ammar Menzah 9 B de superficie 340 mètres carrés, destiné à l'activité de restauration et immatriculé au registre national des entreprises sous le n°1187566Z.

Toutes les oppositions seront effectuées auprès du maître Mohamed Anis Koubaa, avocat à la cour de cassation sis à l'avenue Habib Maazoun, immeuble Chakroun 4ème étage Sfax 3000 domicile élu et ce dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au JORT.

Cet extrait a été publié au journal "Essabeh" paru le 19/8/2022.

2022X01064FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé le 02/8/2022 par Me Adel Ben Mahmoud avocat à Sfax, signé le 6/8/2022, enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba Sfax le 15/8/2022 sous le n° 22203588, reçu n°M066823, Monia Kallel sis à cité bahri 3 Sfax a vendu à Charfeddine Yousfi, sis à route Sokra km 3 Sfax, le Fonds de Commerce, avec tous les éléments corporels et incorporels exploité comme magasin destiné pour le commerce sis à cité bahri 3 rue Abou Dhabi Sfax. Cet extrait a été publié au journal quotidien "alsabah" n°23419 du 18/8/2022 page 13 et les oppositions se font entre les mains du Me Adel Ben Mahmoud à son étude sis à immeuble Tapparoura Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au jort.

2022X01065FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P en date du 13/7/2022 et enregistré à la recette des finances de Djerba le 26/7/2022 sous numéro 22203246, quittance M071443, Monsieur Arbi Jari titulaire de la CIN n°03180485, Registre de commerce 1294630N, a vendu la totalité du fonds de Commerce exploité comme Café et pizzeria, restaurant nommé «café Andalous» dans le local sis au rez-de-chaussée bâtiment choueref, rue Mohamed Badra Houmet Essouk Djerba à Monsieur Jalloul Jari titulaire de la CIN n°08361157.

Toute opposition sera reçue par l'acheteur Monsieur Jalloul Jari au local où est exploité le fonds de commerce et ce pendant vingt jours à partir de la publication de la vente au J.O.R.T.

Cet extrait a été publie aux journaux Echourouk du 6/8/2022 p 26 et le Quotidien du 6/8/2022 p 20.

2022X01066FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Diar El Wafa Sfax le 10/8/2022 sous le numéro 2203730 quittance M075619 Hamida Thraya veuve Amor Ben Abdellatif Ben Amor Safi a vendu à Cherif Ben Younes Ben Chedli Yousfi le fonds de commerce sis à route el Ain immeuble Ben Salah à Sfax.

Les oppositions s'effectuent dans le délai de 20 Jours de la publication au JO R T au bureau de Maître Lotfi Sghaier sis au 3, Rue Patrice Lumumba Immeuble Sfax City 3ème étage n°15.

Cette vente a été publiée au journal El chourouk le 18/8/2022.

2022X01067FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 17/8/2022 enregistré à la recette des finances Al Ain Sfax le 18/8/2022 sous le n°22203049 Quittance n° M048580, Rachid Kallel (CIN n°08830750 MF 1369853/P) ayant son domicile à rue Hédi Cheker avenue Ibn Nafis n°16 Al Ain Sfax a vendu à Elhabib Bennour (CIN n°01126348) ayant son domicile à la route de Tunis km 03 avenue le passage Sfax, la totalité du fonds de commerce consistant en une cafétéria nommée Errachid» avec ses équipements et ses éléments corporels et incorporels sis à route el Ain km 6 Sfax.

Les oppositions au paiement du prix peuvent être formées chez Maître Yoldoz Charfi Avocat avenue Abou el Kacem Chebbi immeuble REX 2ème étage br n°206 Sfax 3000, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de l'apparition de cet avis au JORT.

Cet avis est publié au journal quotidien As-sabeh paru le 24/8/2022.

2022X01068FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon contrat de vente enregistré à la recette des finances de Sbeïtla le 11/8/2022 sous le n°22201277 reçu n° M040374 Mr Alcherif ben Ali Mahmoudi, titulaire de la carte d'identité nationale n°00628588 a vendu à Mme Basma ben Mohsen Hrizi, titulaire de la carte d'identité nationale n°12600757, le fonds de commerce sis à Rue Habib Thamer Sbeïtla dont l'objet est la vente de matériel et fournitures photographiques.

Les oppositions seront reçues au cabinet de la rédactrice de l'acte Maître Jawaher Saadouni sis à 6, avenue de la République Sbeïtla, 1250, dans les 20 jours qui suivent à partir de la parution au journal officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée dans deux journaux quotidien «Assabah» et «le Temps» le 17-8-2022.

2022402121FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 5 Août 2022, enregistré à la recette des finances de Ras Jebel le 9 Août 2022 sous le numéro 22202689, Mr Said Nabhani demeurant Zouaouine Aousja Bizerte, a cédé à Mr Ilyes Ayari, demeurant Ras Ouedi Aousja Bizerte, le fonds de commerce exploité dans la vente des fruits secs, Zouaouine délégation Ghar Melh Bizerte.

Le présent avis a été publié au journal Echorouk du 12/8/2022.

Toute opposition doit être faite entre les mains Ilyes Ayari, demeurant Ras Ouedi Aousja Bizerte, dans le délai des vingt jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2022402126FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé à la municipalité Akouda le 22/7/2022 sous le n°13384 et enregistré à la recette des finances le 26/7/2022 sous le n°22301604 quittance n°M028428 Mme Rafika Gharbi demeurant à rue Hassan Kneni titulaire de la c.i.n n°00085182 a loué à Mme Marwa Gzel demeurant à Chat Erommen Akouda titulaire de la c.i.n n°09313248. Le fonds de commerce garderie d'enfants nommée "ARIJ" situé à la rue Hassan Kneni. Cette annonce est publiée au journal "Le Quotidien" du 25/8/2022.

2022S00980FCCC3

Location gérance libre

Suivant acte en date du 01/6/2022, enregistré à la Recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés à Sousse sous le n°22302159 quittance n°M002416 madame Naira DELLI loue à la société VIS DE MOZ l'ensemble du fonds de commerce (gérance libre) sis à 7 rue Echifa Cité ErriadhSousse durant cinq ans du 01/6/2022 au 31/5/2027 renouvelable d'une année, publié aux journaux Achourouk et le Quotidien le 25 août 2022.

2022S00992FCCC3

Location d'un fonds de commerce gérance libre

Par acte sous seing privé en date du 29/6/2022 enregistré à la recette des finances Av. 9 Avril la Marsa le 18/8/2022 sous le n°22305123 quittance n°101305, la STE Mister bâtiment et services A&A, société en cour de constitution sis à la route Gammarth km 5 la Marsa, a loué de la société Triangle d'Art SARL sis à la route Gammarth km 5 la Marsa, son identifiant unique 1254091L, le fonds destiné à l'exercice de toute activité commerciale avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis à la route Gammarth km 5 la Marsa, moyennant un loyer annuel de vingt-huit mille cinq cent soixante dinars (28.560,000D TTC).

Le même avis a été publié au journal Essabeh de 25/8/2022.

2022402129FCCC3

Contrat de location d'un fonds de commerce

Suivant le contrat enregistré à la recette des finances le 17/6/2022 sous le n°22302698 quittance n° M056343 la société Raissa de quincaillerie MF : 1736381ZMA000 a loué de la société El Mouram de quincaillerie MF : 1493213HAM000 les deux locaux situés au 36 Rue Mustapha Mohsen Borj Louzir et 57 bis rue El Matar Soukra à partir du 01/5/2022 au 30/4/2032.

Les oppositions seront faites dans un délai de vingt jours entre les mains de Maître Mounir Ghazouani avocat dans son cabinet 13 rue Salah Ben Youssef Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 28 août 2022.

2022402135FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Création d'un groupement de développement dans le secteur de l'agriculture et de la pêche

Nom : groupement de développement dans le secteur de l'agriculture et de la pêche : essallem 1 unité 4

Local : Essallem

Objectif : l'équipement de ses périmètres d'intervention en équipements ruraux.

Zone d'intervention : Essallem

Conseil d'administration :

Président : Atef b Mabrouk b Mbarek

Trésorier : Farah b Amara Abdelmoumen

Membre : Hédi b Salem Belaid.

2022R02121APSF1

Création d'un groupement de développement dans le secteur de l'agriculture et de la pêche

Nom : groupement de développement dans le secteur de l'agriculture et de la pêche : essallem 1 unité 3

Local : essallem

Objectif : l'équipement de ses périmètres d'intervention en équipements ruraux.

Zone d'intervention : essallem

Conseil d'administration :

Président : Hédi Ben Ammar

Trésorier : Bachir b Atiga

Membre : Marzoug b Ammar.

2022R02122APSF1

Constitution d'un syndic de copropriétaires

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale constitutive conclu le 3/3/2022 enregistré à Victore Hugo Sousse le 4/7/2022 sous le n°22801537. Il a été décidé la constitution du syndic des copropriétaires de la résidence de l'assurance CTAMA sise au lotissement de l'AFH Sahloul 4 - Sousse par désignation de :

Madame Besma Frikhi : présidente

Monsieur Abdelaziz Krizi : trésorier

Madame Fatiha Bouraoui : membre.

2022S00987APSF1

Homologation de résolutions

Election de président du syndicat

Résidence LES EMIRS

Avenue 14 Janvier - Khezama Sousse

Suivant le PV en date du 02/8/2022 déposé à la municipalité de Sousse le 16/8/2022, enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo Sousse le 12/8/2022 sous le numéro 561, il a été décidé l'élection de Madame Sihem Sboui présidente du syndicat.

2022S00981APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Partie poursuivante :

Ksantini Salima, son domicile élu au cabinet de maître Khessib Abdessalem.

Le débiteur : partie poursuivie.

Ouriri Hechmi, demeurant 27 Rue Aziza Othmana Hammam-Lif Ben Arous.

L'avocat poursuivant : Maître Abdessalem Khessib, sis 20 Rue Esourour Chouchet Radés Ben Arous.

L'immeuble objet de vente :

Les parts indivises s'élevant à 87.28125/456 à distraire du T.F n°60556 Ben Arous, sis 27 Rue Aziza Othmana Hammam-Lif Ben Arous, tout l'immeuble consiste en une villa composée d'un rez-de-chaussée et de deux étages.

Les charges : hypothèque volontaire au profit de STB d'un montant de 15 mille dinars Hypothèque volontaire au profit de BT d'un montant de 20 mille dinars.

Mise à prix :

La mise à prix est fixée après réduction de 40 % à soixante mille dinars en sus du montant des frais et horaires hors taxes.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le 22/9/2022 à 9 H et suivant devant la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Ben Arous.

La participation aux enchères ne peut se faire que sur consignation du tiers du montant de la mise à prix, et pour les étrangers il faut d'autant plus présenter les autorisations administratives requises.

Visite de l'immeuble :

On peut visiter l'immeuble chaque jour et pour de plus ample information contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de 1ère instance de Ben Arous.

2022R02119VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à rue Hédi Nouira Tunis.

Partie saisie : Hassen Ben Ahmed Ahmed, demeurant à Rue de l'Environnement Ksibet Sousse, CIN n°06750070.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse MF 371670/ X.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°86902 Monastir d'une superficie de 186 m², dénommé «HASSEN AHMED» sis à Menzel Fersi Moknine.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 141 130 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mercredi 21/9/2022 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir.

Conditions de visite de l'immeuble :

Chaque jour de 9 H à 17 H.

2022S00991VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Les créanciers : Khouaja Hichem, Youssef Wahiba, Sassi Samira, Bel Haj Ahmed Mohamed, Abdallah Ameur, Belhaj Khlifa Ridha, Ben Mbarek Mokhtar Ben Salah Habib.

Débiteur : La société «meubles personnalisées» inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance de Sousse sous n°B111292199 et n° d'identifiant 0010622 sise à la route de Msaken Messadine Sousse.

Avocat Ben Khalfallah Mona Avocate à la cour place 14 Novembre Msaken Sousse Tunisie Télé/fax 73.260.922.

Le bien immobilier à saisir : la totalité du titre foncier nommé «ghars karmous» n°57304 Sousse d'une superficie 80Ar80C situé à Ksibet Sousse Erriadh.

Le prix d'ouverture de l'enchère : huit million quatre vingt douze mille deux cent dinars (80922 200 dinars).

L'enchère aura lieu au tribunal de première instance de Sousse jeudi le vingt deux septembre deux mille vingt deux (22/9/2022) à partir du neuf heures du matin (9h).

2022S00996VEPA1

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie :

Abdelhamid Ben Mabrouk Ben Abdeslam cin 05236810 demeurant à rue Imem Sahnoun immeuble jawa 3ème étage Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «zina» objet du TF n°71286 Sidi Bouzid sis à la région elbesbes délégation de mazouna gouvernorat de Sidi Bouzid consistant en un terrain agricole d'une contenance de 51457 m² délimité du coté sud par la parcelle n°66, du coté est par la parcelle n°64, du coté nord par la parcelle n°61 et la parcelle n°71 et du coté ouest par la parcelle n°72, elle est situé dans une zone qui manque de l'eau d'Irrigation et qui peut être influencée par la sécheresse.

Mise à prix : (7.718.550) après la réduction du prix de 40%

La date et lieu de la vente : le 22/9/2022 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah , rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2022X01059VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement SA, RC : B193222000, MF 0751191 b sise au 3 rue d'hollande Tunis représentée par son directeur général domicile élue chez Maître Adel Atitallah rue Sallem Harzallah immeuble Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Hassen Chrif CIN 08801456 demeurant à immeuble palace A3-5-2 centre urbain nord Tunis.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Les parts indivises soient 1/2 dans l'immeuble sis à la route kayed mhamed km3 Sfax d'une contenance totale de 526.63 m² lequel est édifiée une maison composée d'un rez-de-chaussée d'une superficie couverte de 172.30m², un 1 étage d'une superficie couverte de 133.60 m² et un garage d'une superficie couverte de 48.85m².

Le rez-de-chaussée est composé d'un air menant à une véranda, un couloir, un séjour, une salle de réception, un dépôt, un hall, une salle à manger, une chambre, un couloir, une cuisine et un bloc sanitaire et des escaliers menant à un air exploité comme une kitchenette, un garage et des escaliers au coté nord est du hall menant au 1er étage.

Le 1er étage composé d'un hall, une chambre, un balcon deux chambres, une salle de bain, un débarras et un balcon.

L'immeuble est délimité du coté sud ouest par Hsan Kammoun et du coté nord par rue Abou Baker Essouli d'où son entrée et l'entée du garage.

Mise à prix : (63.500.000 d) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 26/9/2022 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2022X01060VEPA1

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Mounir Ben Hédi Sallemi, gérant d'une société CIN 00463662 demeurant à l'Ariana ouest route Rouad Jaafer km2 Ariana.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «confort» objet de TF n°110924 Sfax sis à la route habbana parallèle à la route Sidi Mansour km6 Sfax rue Alaya dérivé de la ceinture reliant route Sidi Mansour et route Saltania et à 250 mètres de la route Habbena, il est situé dans une zone d'habitation, il consiste en un terrain clôturé de tous les cotés d'une contenance de 479 m² son entrée de la rue Alya par une porte enfer forgé au coin nord ouest existe une construction de 32 m² délaissé contenant une cuisine et une toilette.

Il est délimité du coté sud par Mohamed Baccar, du coté est par Karray, du coté ouest par rue Alaya de 10 mètres de largeur et du coté nord par Fathia Ghorbel.

Mise à prix : (123.000.000 d) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 26/9/2022 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2022X01061VEPA1

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187 88 1996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie :

- Ibrahim Ben Monji Sankli, C.I.N : 05430594, demeurant à 14 Taher Elhadded Zahra Ben Arous et rue Atharbijan cité Ennasr 1 Ariana.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé "Ezzahra 14" objet du TF n°5081 Gafsa consistant en un terrain d'une contenance de 2531m2contient une construction non achevée d'une superficie couverte de 2450 m² délimitée du coté nord par une avenue qui sépare du cimetière cité ennour, du coté est par une usine «HAY TEXE», du coté sud par une route et du coté ouest par un terrain nu dans une partie et par une nouvelle construction dans une autre partie ensuite oued eddakhla.

Mise à prix : (1.192.200.000 dt) frais en sus.

La date et lieu de la vente : lundi le 26/9/2022 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Gafsa.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Gafsa où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2022X01062VEPA1

Vente après abaissement du prix

Cabinet de Maître Lassaâd Fourati

Avocat à la cour de cassation

Immeuble des quatre saisons escaliers "C"

Cinquième étage Sfax

Tél/Fax : 74.207.603/74.207.636

Le créancier saisissant : Abderrahmen Makni, en sa qualité de liquidateur de l'héritage du défunt Béchir Dhief, domicilié à la Route de Gremda km 0.5 Rue Taha Houcine Immeuble Asma Palace deuxième étage appartement n°25 Sfax non inscrit au registre national des entreprises ayant son domicile élu au Cabinet de son Avocat Maître Lassaâd Fourati sis Immeuble des Quatre Saisons Escalier "C" cinquième étage bureau n°3 Sfax.

Les débiteurs saisis :

1/ Hadda Bouterraa en son nom et au nom de son fils mineur Anis Dhiaf, née le 8/12/2005, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba El Hencha Sfax non inscrite au registre du commerce ou au registre national des entreprises.

- Sa fille Oumaima Dhiaf née le 10/5/2003, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba El Hencha Sfax non inscrite au registre du commerce ou au registre national des entreprises.

- Sa fille majeure Assma Dhiaf, née le 26/5/2001, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba El Hencha Sfax non inscrite au registre du commerce ou au registre national des entreprises.

2/ Habiba Dhiaf, demeurant à El Ghieb El Hencha, Sfax non inscrite au registre du commerce ou au registre national des entreprises.

3/ Les héritiers d'Amor Dhiaf qui sont :

- Sa veuve Aljia Bouaziz, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax, non inscrite au registre du commerce ou au registre national des entreprises.

- Sa fille Nour El Houda Dhiaf, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax, non inscrite au registre du commerce ou au registre national des entreprises.

- Son fils Jamel Dhiaf, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax non inscrit au registre du commerce ou au registre national des entreprises.

- Sa fille Monia Dhiaf, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax non inscrite au registre du commerce ou au registre national des entreprises.

- Son fils Lotfi Dhiaf, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax non inscrit au registre du commerce ou au registre national des entreprises.

- Son fils Najeh Dhiaf, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax non inscrit au registre du commerce ou au registre national des entreprises.

- Sa fille Souhaila Dhiaf, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax, non inscrite au registre du commerce ou au registre national des entreprises.

- Son fils Jawhar Dhiaf, demeurant à El Ghieb, El Hencha Sfax, non inscrit au registre du commerce ou au registre national des entreprises.

- Sa mère Zina Feki, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax, non inscrite au registre du commerce ou au registre national des entreprises.

4/ Fatma Dhiaf, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax, non inscrite au registre du commerce ou au registre national des entreprises.

5/ Belgacem Belbechir, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax, non inscrit au registre du commerce ou au registre national des entreprises.

6/ Jamila Dhiaf, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax, non inscrite au registre du commerce ou au registre national des entreprises.

7/ Mabrouka Dhiaf, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax, non inscrite au registre du commerce ou au registre national des entreprises.

8/ Hammadi Dhiaf, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax, non inscrit au registre du commerce ou au registre national des entreprises.

9/ Soukaina Dhiaf, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax, non inscrite au registre du commerce ou au registre national des entreprises.

10/ Fadhila Dhiaf, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax, non inscrite au registre du commerce ou au registre national des entreprises.

11/ Riadh Dhiaf, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax, non inscrit au registre du commerce ou au registre national des entreprises.

12/ Mohamed Dhiaf, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax, non inscrit au registre du commerce ou au registre national des entreprises.

13/ Belgacem Mchirgui, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax, non inscrit au registre du commerce ou au registre national des entreprises.

14/ Les héritiers de Zeineb Dhiaf qui sont :

- Brahim Ben Houcine Brini, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax, non inscrit au registre du commerce ou au registre national des entreprises.

- Mouldi Ben Brahim Brini, demeurant à El Hencha Sfax, non inscrit au registre du commerce ou au registre national des entreprises.

- Mokhtar Ben Brahim Brini, demeurant à El Ghieb El Hencha non inscrit au registre du commerce ou au registre national des entreprises.

- Makki Ben Brahim Brini, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax non inscrit au registre du commerce ou au registre national des entreprises.

- Amor Ben Brahim Brini, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax non inscrit au registre du commerce ou au registre national des entreprises.

L'avocat poursuivant : Maître Lassaâd Fourati, Avocat à la cour de cassation ayant son Cabinet Immeuble des Quatre Saisons Escalier "C" cinquième étage n°3 Sfax.

Description de l'immeuble à vendre :

L'immeuble objet des enchères se compose de l'ensemble de la parcelle de terrain sise au secteur de Bir Chaaba de la délégation d'El Hencha Gouvernorat de Sfax. Il s'agit d'une parcelle de terrain de forme oblique sise à une forêt d'oliviers comportant 11 oliviers à son côté Sud Est ayant une superficie totale de 5128 mètres carrés limitée au Sud par un voisin à l'Est et à l'Ouest par Elloumi à l'Ouest par un chemin agricole.

Il est édifié sur sa limite centre Ouest une huilerie de construction et de matériel anciens ayant une superficie de 1328 m² qui se compose d'un préau ouvrant au Sud et comportant deux bureaux, un vestiaire pour les ouvriers, un magasin, une chambre pour le gardien et la cour de l'huilerie comportant 13 silos pour le stockage des oliviers 2 réservoirs d'eau, la salle de l'huilerie ayant une superficie de 206 m² comportant 4 réservoirs pour le stockage de l'huile, 4 presses simples une presse double, un contre poids, une pompe, une cuve, quatre bassins d'huile, des moulins, une niche pour le moteur.

A l'extérieur de l'huilerie il y a du côté Nord un fossé pour les déchets de grignon et un dépôt du côté Sud Est. Il y a aussi un magasin ouvrant au Sud et contigu à l'huilerie ayant une superficie de 310m² couvert par des tôles métalliques comportant une salle d'eau, un réservoir et un puits.

En procédant au constat du matériel existant à l'huilerie il s'est avéré qu'il est ancien et difficile à réparer à cause de son état très vétuste.

La vente aura lieu à la salle des ventes immobilières du tribunal de Première Instance de Sfax ayant son siège au Palais de la Justice Rue Victor Hugo Sfax et ce le lundi vingt six septembre deux mille vingt deux (26/9/2022) à neuf heures et heures suivantes.

Mise à prix après abaissement du prix fixé à :

Vingt neuf mille huit cents dinars (29.800,000 d)-40 % soit dix sept mille huit cent quatre vingt dinars (17.880,000 d).

En sus des dépenses taxées estimées à 6.778, 218 dinars.

En sus des divers frais.

2022X01069VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société Anonyme représentée par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère Instance de Tunis sous le n°B16700 1997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant à l'Ariana Sfax, son

domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Mr Chokri Ben Hsine Ben Hadj Mohamed Turki (Débiteur - hypothécaire), directeur commercial, titulaire de la CIN 05361805 délivrée le 14/5/2011 y demeurant à la Route de Teniour Rue de l'indépendance n°25 Echihia Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'une saisie Immobilière faite par Maître Maimoun Moala Huissier Notaire sous le n°32991 le 14/6/2022 sur toute la totalité de la propriété sise à la Route de Teniour Km7 à gauche d'où arrive la ville de Sfax Rue de l'Indépendance n°25 Sfax représentant un étage ouverture ouest de superficie est de 153 m² et du coin nord ouest se trouve des escaliers communs qui mènent à la terrasse et espace commun au rez-de-chaussée de superficie est de 32 m².

Cet étage contient hall où existe 3 chambres, cuisine, ses murs non couverts de faïence où se trouve un balcon nord, wc, salle de bain non complète, salon séjour et balcon au coin sud-est Les limites de cette propriété : du Sud Hamadi Turki, du nord rue de l'Indépendance de l'est terrain Hamadi Turki et à derrière entrée commune et de l'ouest Kais Turki

Mise à prix : Tout le saisi est fixé à cent trente quatre Milles Dinars (134.000.000D) construction auxquels s'ajoutent les frais fixés qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le lundi le 26 septembre 2022 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax1, sise Abou Kacem Echebbi Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout ceux voulant participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix est de 44.666.666 D par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax1 où est déposé le cahier des charges.

2022X01070VEPA1

Vente aux enchères publiques des parts indivises dans un immeuble immatriculé sis à la Marsa, -Tunis-, objet du titre foncier n°52363 Tunis

(1ère audience)

Cabinet Maître Sahbi Hadrich

Avocat à la cour de cassation

24 rue Cyrus Le Grand - Tunis

Tel : 71.340.429

Fax : 71.340.684

GSM : 98.351.552

1) Le créancier saisissant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT" en la personne de son représentant légal, S.A, MFU N°: 000110F, ayant son siège social au n°70-72 avenue Habib Bourguiba, -Tunis-, élisant domicile chez son avocat Maître Sahbi Hadrich, dont l'étude est sise au n°24 rue Cyrus Le Grand, - Tunis.

2) Le débiteur saisi :

Mr. Faiçal Ben Mohamed Lazhar JEDDI (C.I.N n°00319969), demeurant chez l'étude de son avocat Maître Fathi Bouraoui sise à l'immeuble "LE CERCLE DES BUREAUX", 4ème étage, bureau n°B4-7, Centre Urbain Nord, -Tunis-, ou bien : au N° 30 rue Pline, Carthage Dermech, - Tunis- ou bien : au n°34 rue Pline, Carthage Dermech, - Tunis- ou bien : chez La société DISTRICAP, ayant son siège social au n°78 rue n°8600, zone industrielle Charguia 1, - Tunis-. ou bien : chez La société REPCO DISTRIBUTION, ayant son siège social au n°78 rue n°8600, zone industrielle Charguia 1, - Tunis.

3) L'avocat poursuivant :

Maître Sahbi Hadrich Avocat à la cour de cassation, (MF N° : 0510376V/P/A/000), dont l'étude est sise au n°24 rue Cyrus Le Grand, - Tunis.

4) Désignation de l'immeuble saisi et mis en vente :

*) Selon les données du registre foncier :

La totalité des parts indivises soit 770,2972 parts revenants à titre de propriété au débiteur saisi dans l'immeuble sis à la délégation de la Marsa gouvernorat de Tunis, d'une superficie totale de 07 a 99 ça (799 m²), fractionnée en 799 parts, dénommé "FATOUMA 152", faisant l'objet du titre foncier n°52363 Tunis.

*) Selon le 1er rapport d'expertise en date du 22/01/2020 établi par Mr. Sabeur Lasouad en exécution de l'ordonnance sur requête rendue par le tribunal de 1ère instance de Tunis en date du 23/10/2019 sous le n°45064, mis à jour par le 2ème rapport en date du 10/12/2021 établi par le même expert en exécution de l'ordonnance sur requête rendue par le tribunal de 1ère instance de Tunis en date du 24/6/2021 sous le n°77545 :

Les parts indivises saisies soit 770,2972 parts font partie de la totalité du titre foncier n°52363 Tunis, sis à la délégation de la Marsa gouvernorat de Tunis, d'une superficie totale de 07 a 99 ça (799 m²), fractionnée en 799 parts, dénommé "FATOUMA 152".

Les parts indivises saisies consistent en une parcelle de terrain clôturée sis dans une zone résidentielle précisément en bordure de la rue Jiscone ouvrant à la rue Amilcar ouvrant à la rue Carthage, délégation de la Marsa, - Tunis-, sur laquelle est construit un immeuble à usage d'habitation en cours de construction, composé d'un sous-sol, d'un RDC, et d'un étage.

- Le sous-sol: d'une superficie de 208 m².

- Le RDC : d'une superficie de 300 m².

- Le 1er étage : d'une superficie de 262 m².

Tous les étages sont en cours de construction.

Les travaux exécutés sont à 80% : la structure porteuse, la dalle, les cloisons intérieures et extérieures, l'enduit, le revêtement, sanitaire, plomberie, climatisation, boiserie, aluminium, électricité.

Les travaux non exécutés sont quelques travaux de finition environ 20%. L'immeuble est doté aussi d'un jardin aménagé et d'une piscine en cours de finition d'une superficie de 49,44 m², et d'un dépôt d'une superficie de 6,25m².

5) Mise à prix :

Elle est fixée à trois millions dix huit mille quarante et un dinars 780 millimes (3.018.041,780 dinars), en sus des frais légaux et les honoraires de l'avocat qui seront fixés le jour de l'adjudication.

6) Date et lieu de l'adjudication :

La vente aux enchères publiques se fera à la barre de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis sis à l'avenue Bab Bnet, - Tunis-, le mardi, quatre octobre deux mille vingt-deux (4/10/2022), à partir de 9 heures (affaire N° : 8159).

7) Visite et constat des lieux :

L'immeuble saisi peut être visité par toute personne tous les jours durant les heures de travail en se rendant sur les lieux à l'adresse sus-indiquée et sans condition préalables.

8) Observation :

Toute personne peut prendre communication du cahier des charges déposé au greffe de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis sis à l'avenue Bab Bnet, -Tunis-, ou à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Sahbi Hadrich, sise au n°24 rue Cyrus Le Grand, - Tunis-. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la trésorerie générale, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, et ce conformément au dernier paragraphe de l'article 425 du c.p.c.c. Pour les étrangers il faut produire les autorisations requises.

2022402125VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie saisissante : la banque internationale arabe de Tunisie «BIAT» en la personne de son représentant légal, SA élisant domicile au cabinet de son avocat maître Ghazouani Mohamed avocat dont le cabinet est au 08 rue de Kuweit, Lafayette, Tunis.

Partie saisie : 1- Sonia Ben Hadj Hassine titulaire de CIN 00296674 demeurant à Tunis, rue Ali Zlitni, résidence Hannibal app n°20, El menzah 9A, en sa qualité de débitrice et copropriétaire.

2- Kais Kilani titulaire de CIN 05811403 demeurant à Tunis, rue Ali Zlitni, résidence Hannibal app n°20, El menzah 9A, en sa qualité de caution réelle hypothécaire solidaire et copropriétaire.

Avocat poursuivant : Maître Ghazouani Mohamed Avocat à la cour d'appel, sis au 08, rue du Kuweit Lafayette, Tunis M.F : PA1127125/T

Immeuble objet de poursuite : L'immeuble fait l'objet du titre foncier 97146 Tunis, appelé "Yossra" est d'une superficie de 613m², sise à la rue 7219 impasse 01, Menzah 9A, Tunis, dans un quartier résidentiel haute gamme avec toutes les commodités et qui se compose d'une villa d'une superficie totale de 645m² presque, qui se compose à son tour d'un demi rez-de-chaussée d'une hauteur moyenne (2m) avec un rez-de-chaussée et un étage supérieur, quant au rez-de-chaussée il se compose d'une réception et une salle à manger, 3 chambres, une salle de bain avec douche, une cuisine dont le sol est dallé de marbre local, pour la cuisine son sol et ses murs sont en céramiques. Quant au 1er étage il se compose de 3 pièces dont une chambre avec douche et un petit bureau et 2 vérandas. Quant au demi sous sol il se compose d'un grand Hall, 2 dépôts, un garage pour voiture, un atelier et une piscine délaissée de 24m².

Mise à prix : Un million et trois cents trente trois mille et deux cents quatre vingt deux dinars outre les frais les dépenses de poursuites qui seront fixé par le tribunal le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu le mardi 27/9/2022 à 9h du matin et suivant au tribunal de première instance du Tunis 1.

Condition de visite : Peut s'effectuer tous les jours pendant les heures de travail.

2022402134VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Ines Fakhfakh

Avocate à la cour de cassation

23 Rue d'Egypte Lafayette Tunis

M.F : 510047/E/A/P/000

Tél : 71.282.575

Fax : 71.282.315

Poursuivant : BH BANK - (Banque de l'Habitat auparavant) représentée par son Président Directeur Général -S.A- Identifiant Unique RNE 0024588W - R.C 13881 1996B Tunis - dont son siège social au 18 avenue Mohamed V Tunis.

Parties saisies : 1- Ridha El Kéfi - coiffeur- titulaire de CIN n°05156392 Demeurant : * Appt n°3-2, 3ème étage Imm n°23 Résidence El Hana Mourouj 5 Ben Arous.

*- 20 Rue D'Algérie Tunis.

*- 35 Rue 10114 El Kabaria 2 Tunis.

2- Nadia El Kéfi- coiffeur - titulaire de CIN n°07020894 demeurant : -* Appt n°3-2, 3ème étage Imm n°23 Résidence El Hana Mourouj 5 Ben Arous.

*-20 Rue d'Algérie Tunis.

*- 35 Rue 10114 El Kabaria 2 Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Ines Fakhfakh - Avocate à la cour de cassation 23 Rue d'Egypte Lafayette Tunis.

Immeuble saisi : il s'agit d'un appartement n°3-2 sis au 3ème étage Immeuble n°23 Résidence El Hana Mourouj 5, Délégation Mourouj, Gouvernorat Ben Arous (y compris les parties indivises et communes), situé dans une zone d'habitation et loin du métro; l'appartement est constitué d'un salon, de 3 chambres, une cuisine avec séchoir et une salle de bain ; ayant une superficie couverte de 85.02 m² ; il est équipé de toutes les commodités.

Mise à prix : Quatre vingt Milles Dinars (80.000.000 DT).

Date et lieu de la vente : Jeudi le 29 septembre 2022 à partir de neuf heures devant la chambre des criées du Tribunal de Première Instance de Ben Arous.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine.

Consultation du cahier des charges : Au greffe du Tribunal indiqué ou au Cabinet de Maître Ines Fakhfakh.

La participation à l'adjudication doit être par l'intermédiaire d'un avocat et après consignation du tiers de la mise à prix, ou par la présentation d'un chèque certifié du même montant.

Les étrangers doivent obtenir au préalable l'autorisation du gouverneur.

2022402136VEPA1

Avis aux créanciers

Déclenchement de règlement judiciaire

Société polymères

I.U : H0983315

Siège social : Zone industrielle Nafissa Bouhejba Bir Mcherga Zaghouan 1141

R.C : B2464562006

En vertu de la décision n°33 rendue par le président du tribunal de première instance du Zaghouan le 19-8-2022.

Il a été décidé ce qui suit :

Le déclenchement du règlement judiciaire au profit de la société polymères et l'ouverture de la période d'observation pour une période de neuf mois et la nomination de Mr. Sami Ghabri en tant qu'administrateur judiciaire chargé d'enquérir sur la véritable situation financière de la société, d'élaborer un inventaire concernant les biens meubles et immeubles appartenant à la société et soumettre un plan de redressement sous le contrôle du juge commissaire Mme Hanen Abd Nebi.

L'arrêt des procédures d'exécution visant le recouvrement d'une créance antérieure à cet accord ou la récupération des biens meubles ou immeubles en raison du non paiement d'une créance ainsi que le cours des intérêts dommages et intérêts moratoires et les délais de déchéance pendant la période d'observation et en tout cas pour une période ne dépasse pas 9 mois.

Il appartient de s'assurer de l'inscription de leurs créances antérieures à la date d'ouverture de la procédure de règlement judiciaire dans un délai de 30 jours à partir de la publication au J.O.R.T.

Et de 60 jours pour les créanciers résidents à l'étranger, conformément à l'article 445 de la loi n°2016-36 du 29 avril 2016 relative aux procédures collectives.

2022R02108VEPA2

Jugement de tutelle

Suivant acte daté le 15/6/2022 par maître Fedia Ben Hadhria Ben Mrade Huissier de Justice Numéro d'inclusion 4861 Affaire Numéro 5173

Le tribunal de première instance de Grombalia, statuant en matière des tutelles, en son audience publique tenue le 12 Juillet 2022 sous la Présidence de Mme Anas Debech Présidente du tribunal, assistée du greffier Mme Kamilia Kahbich, a rendu le jugement que suit :

Nomination de Madame Karima Ben Bechir Ben Salem Zouhair C.I.N : numéro 06457373 en qualité de tutrice de ses enfants mineurs Amal, Thare et Youssef Hellal pour l'administration de ses affaires et la gestion de ses biens conformément à la loi.

2022R02111VEPA2

Avis aux créanciers

Affaire n°123

Suite à la décision du juge chargé en date du 18/8/2022, à la requête de répartition déposée par Maître Adel Mabrouk agissant pour le compte de la S T R C en la personne de son représentant légal et suite à la consignation du prix dans la caisse des dépôts et consignations, il a été ordonné l'ouverture de la procédure de répartition de sommes d'argent revenant à SOUHAILA LAMIS BEN CHERIFA CIN 02956331. Tout créancier voulant participer à la répartition du prix doit présenter les preuves de sa créances par le biais d'un avocat au greffe du tribunal et ce dans les 30 jours qui suivent la parution de cette annonce au J.O.R.T à peine d'être déchu de son droit pour la répartition.

Cette annonce a été formulée conformément aux dispositions des articles 466 et 468 CPCC.

2022S00990VEPA2

Ordonnance sur requête

Nomination d'un liquidateur

L'Immeuble titre foncier 9250 Ben Arous

En vertu de l'ordonnance sur requête n°84191 émanant du Tribunal de Première Instance de Ben Arous le 15/8/2022 il a été décidé la nomination de Mr Ben Amor Abdelhakim en qualité de liquidateur sur l'immeuble titre foncier 9250 Ben Arous pour l'inventorier, l'administrer et deviser les revenues du loyer entre les parties chacun selon sa quôte - part et la nomination de Mr Tarek Ferchichi juge-commissaire.

Tous intéressés peuvent contacter le liquidateur susmentionné au 8 rue de Kuweit 3ème Etage bureau n°14 Lafayette Tunis.

2022402131VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire mardi 20 septembre 2022

Sté LEVEL 4

Société anonyme

Au capital social de 18.000.000 dinars

Siège social : 42 Rue Platon, Zone Administrative Kheireddine, Le Kram 2015 Tunisie

Le Conseil d'administration a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société Level 4 S.A à la prochaine assemblée générale ordinaire qui se tiendra mardi le 20 septembre 2022 à 10 heures au siège de la société sis au 15 avenue de Carthage 1000 Tunis, Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice 2021 ;

2. Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'administration et des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

3. Lecture et approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

4. Approbation des conventions réglementées prévues à l'article 200 du code des sociétés commerciales relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2021;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2021 ;

6. Fixation et attribution des jetons de présence pour les administrateurs pour l'exercice 2021 ;

7. Quitus aux membres du conseil d'administration et au Directeur Général pour leur gestion durant l'exercice 2021 ;

8. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur ;

9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

En cas d'empêchement veuillez vous faire représenter conformément à la réglementation en vigueur. Tous les documents afférents à cette Assemblée, sont tenus à la disposition des actionnaires dans les délais légaux au siège de la société sus-indiqué.

2022R02117SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire mardi 20 septembre 2022

Sté LEVEL 4

Société anonyme

Au capital social de 18.000.000 dinars

Siège social : 42 Rue Platon, Zone Administrative Kheireddine, Le Kram 2015 Tunisie

Le Conseil d'administration a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société Level 4 S.A à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra mardi le 20 septembre 2022 à 12 heures au siège de la société sis au 15, Avenue de Carthage 1000 Tunis, Zone Administrative Kheireddine, 2015 Le Kram, Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Changement d'adresse du siège social;

2. Modification des statuts;

3. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

En cas d'empêchement veuillez vous faire représenter conformément à la réglementation en vigueur. Tous les documents afférents à cette Assemblée, sont tenus à la disposition des actionnaires dans les délais légaux au siège de la société sus-indiqué.

2022R02118SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société IRM CLINIQUE LES OLIVIERS

Satiété anonyme

Au capital de 1 280 000 Dinars

Siège social : Boulevard du 14 Janvier - Sousse

RC : B134712003

MF : 842759 BAM 000

Messieurs les actionnaires de la société «IRM CLINIQUE Les Oliviers» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social, sis au boulevard du 14 janvier - Sousse, le mardi 30 août 2022 à 13h, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2021;

2. Affectation du résultat comptable et fixation des dividendes;

3. Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2021 ;

4. Approbation des états financiers et des conventions réglementaires arrêtés au 31/12/2021 ;

5. Renouvellement du mandat des administrateurs.

2022S00988SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 16/9/2022

SOCIETE FLEXIPACK

Société anonyme

Au capital social de 1 730 000 DT

Registre de commerce : B0957922006

Matricule fiscal : 0879018QAM000

Les actionnaires de la société FLEXIPACK sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société FLEXIPACK qui se tiendra le vendredi 16/9/2022 à 10H30 au siège de la société FLEXIPACK Zaouiet Sousse, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité pour les exercices 2019, 2020 et 2021;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2019, 2020 et 2021.

- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2019, au 31/12/2020 et au 31/12/2021

- Renouvellement du mandat des administrateurs

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

- Quitus aux administrateurs;

- Questions diverses.

2022S00995SANB3

SOCIETE REGIONALE IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE DE SFAX

"SO.R.I.T.S."

Société anonyme

Au capital de : 300.000 Dinars

Siège social : Rue Habib Maazoun Immeuble El-Manar 2ème Etage - Entrée D - 3000 Sfax

Matricule fiscal : 4165 P/P/M/000

Messieurs les actionnaires sont convoqués à la deuxième Assemblée Générale Extraordinaire "AGEO" qui se tiendra le samedi 1 octobre 2022 à dix heures du matin au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ La dissolution de la société, nomination de liquidateur et fixation de ses honoraires.

2/ Questions diverses.

2022X01058SANB3

EL MATBAA HOTEL - SA

Société anonyme

Au capital de 265.500 dinars

Siège social : 6 Rue Alain Savary - Tunis

Identifiant Unique : 0000219T

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la Société «EL MATBAA HOTEL» sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le jeudi vingt neuf septembre 2022, à dix heures au siège social en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Autorisation de dépassement des délais impartis pour la tenue de l'assemblée annuelle de l'exercice 2021.

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2021.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

4. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2021.

5. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2021.

7. Quitus aux membres du conseil d'administration.

8. Questions diverses.

9. Pouvoirs pour formalités.

2022402120SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE TAOUFIK SA

Société en liquidation

Identifiant Unique : 0002370 J

Siège de la liquidation : Au siège Social de l'Union Internationale de Banques,

65, avenue Habib Bourguiba, Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société Taoufik, société en liquidation, sont invités à l'Assemblée Générale Extraordinaire fixée au lundi 19/9/2022 à 10h, au siège de l'Union Internationale de Banques, au n°10, Rue d'Egypte, Lafayette, Tunis afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du liquidateur.

2. Clôture de la liquidation.

3. Quitus au liquidateur.

2022402130SANB3

Convocation aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

SOCIETE IBEROSTAR TUNISIE

Société anonyme

Capital social : 100.000 dinars

Siège social : Hôtel Averroes 8052 Yasmine Hammamet Bouficha Sousse

Identifiant Unique : 0633890P

Le Conseil d'administration tenu le 23/8/2022, convoque les actionnaires :

A/ l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le mercredi 5 octobre 2022 à 10 heures par visioconférence avec comme points à l'ordre du jour :

1/ Ratification du retard de la tenue de l'assemblée;

2/ Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2021 ;

3/ Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes;

4/ Approbation des états financiers de l'exercice 2021 ;

5/ Approbation des conventions réglementées prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

6/ Affectation des résultats au titre de l'exercice 2021 ;

7/ Quitus aux membres du conseil d'administration;

8/ Pouvoirs pour les formalités,

B/ L'assemblée générale extraordinaire devant se tenir le mercredi 5 octobre 2022 à 16 heures par visioconférence avec comme points à l'ordre du jour:

1/ Application de l'article 388 du code des sociétés commerciales;

2/ Pouvoirs pour accomplir les formalités légales.

2022402137SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation assemblée générale ordinaire

30/9/2022

Société de promotion immobilière EL MARSAM Société en liquidation

SARL au capital de 300.000 DT

Siège social : 30 rue d'Irak 2ème étage Lafayette Tunis

MF : 0835478 C/A/M/000

RNE : 0835478 C

Mesdames, Messieurs, les associés de la société EL MARSAM sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 30/9/2022 à 11h heures au siège social de la société 30 rue d'Irak 2ème étage Lafayette Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Validation de la tenue de l'assemblée générale ordinaire après les délais réglementaires.

- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021

- Clôture et approbation des états financiers arrêtés au 31/8/2022

- Affectation des résultats et quitus au gérant

- Attribution des pouvoirs

Les documents relatifs aux travaux de l'assemblée générale ordinaire sont à la disposition des associés au siège de la société.

2022402132SRLB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

30/9/2022

Société de promotion immobilière EL MARSAM

Société en liquidation

SARL au capital de 300.000 DT

Siège social : 30 rue d'Irak 2ème étage Lafayette Tunis

MF : 0835478 C/A/M/000

RNE : 0835478 C

Mesdames, Messieurs, les associés de la société EL MARSAM sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le vendredi 30/9/2022 à 12h au siège social de la société 30 rue d'Irak 2ème étage Lafayette Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du rapport de liquidation.

- Donner Quitus entier et définitif au liquidateur

- Sauvegarde des documents et registres

- Attribution des pouvoirs pour effectuer les formalités légales

Les documents relatifs aux travaux de l'assemblée générale extraordinaire sont à la disposition des associés au siège de la société.

2022402133SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale

Société Mutuelle de Base des Services Agricoles

«El OUFOK» à Balaoum

Le conseil d'administration de la société Mutuelle «El Oufok» à Belaoum informe qu'une assemblée générale aura lieu le 19/9/2022 à 9H à la Cellule du conseil agricole de Kalaa Kébira pour statuer sur l'ordre du jour qui suit :

1. Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2008-2009 et 2010

2. Mise à jour de la liste des adhérents

3. Election du conseil d'administration.

2022S00982SODB3

Convocation à l'assemblée générale de la société

Mutuelle de base des services agricoles "ennajeh" Ouled Chamekh Mahdia

Messieurs les adhérents de la société mutuelle de base des services agricoles «ennajeh» Ouled Chamekh Mahdia sont invités à se réunir en assemblée générale de 2019 et 2020 et 2021 à la deuxième fois le 16/9/2022 à 9h de matin au siège de la délégation à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Lecture des rapports de conseil d'administration relatif à l'exercice 2019 et 2020 et 2021.

- Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes aux exercices 2019 et 2020 et 2021.

- Examen des états financiers arrêtés le 31/12/2019 et au 31/12/2020 et 31/12/2021.

- Rapport sur les résultats négatifs.

- Affectation des résultats.

- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2019 et 2020 et 2021.

- Mises à jour des adhérents.

- Mises à jour de statut interne.

- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2022.2023.2024.

- Election du 2 tiers du conseil d'administration.

2022S00994SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Monsieur Mohamed Ben Mohamed Ben Essadok Makni avise être propriétaire de la totalité de la construction de deux pièces, cuisine et un *haouch* avec un espace nord, ouest et sud à la route Eddaier km 7 Sfax.

Que son titre de propriété étant perdu il veut en extraire un deuxième original.

Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du Notaire Wassim Karoui domicilié à la rue des notaires Sfax dans un délai de 30 jours de la date du présent.

2022X01071DIVD2